

EDITO

Chaque année, la rentrée de septembre est de plus en plus difficile à vivre pour les salariés, retraités et privés d'emploi.

Le contexte international inquiétant voit naître des tensions exacerbées par la crise économique, la flambée des prix en matières premières, la montée des extrémismes religieux ou nationalistes, mais aussi l'explosion déjà annoncée de dividendes pour quelques actionnaires déjà bien grassouillets.

En France, alors que les seules entreprises du CAC 40 seront en capacité au printemps 2013 de verser 38,5 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires (+5%), les annonces de suppressions d'emplois se multiplient et les réponses du gouvernement ne sont pas à la hauteur.

De plus, l'austérité dont l'inefficacité est maintenant prouvée au regard de la situation de la Grèce, l'Espagne et le Portugal, pourrait être entérinée avec l'adoption du pacte de stabilité budgétaire soumis au parlement début octobre.

Le 30 septembre à Paris, agissons pour une autre politique budgétaire.

Le gouvernement, malgré des annonces de changements, tentant de réconcilier le capital et le travail, qui s'opposent par nature, prône une politique en demie teinte.

Pour PSA par exemple, l'état travaille à la reprise des salariés dans d'autres groupes, laissant sur le carreau les sous-traitants.

Nous sommes loin d'une politique industrielle !

Dans les fonctions publiques, la hausse des effectifs dans l'Education Nationale (+18000 postes) sera compensée par la baisse des effectifs dans de nombreux secteurs comme les impôts, les territoriaux ou la santé.

Pour autant, dans ce contexte peu réjouissant, l'espoir vient du monde du travail qui s'organise, se rassemble bien au-delà des frontières de l'Europe et gagne à l'instar des mineurs sud africains qui obtiennent 11% d'augmentation après une âpre lutte.

C'est aussi le 9 octobre, pour l'emploi, l'emploi industriel, décidé par 190 organisations syndicales européennes de l'industrie qui refusent que les salariés soient mis en concurrence et prônent le développement par la réponse aux besoins.

Aujourd'hui, nous jetons les bases d'une Europe des peuples solidaire et une Europe sociale qui manque depuis trop longtemps.

La CGT porte la nécessité d'un changement de société basée sur une autre répartition des richesses, alors que les autres organisations syndicales françaises s'empêtrent dans l'accompagnement d'un système économique qui démontre tous les jours ses limites.

Pourtant, le 11 octobre, les retraités seront dans la rue et l'appel est unitaire. Comme quoi, il ne faut pas désespérer.

Aussi, les 30 septembre, 9 et 11 octobre, soyons nombreux à participer, dans la rue, comme nos voisins européens et relevons le défi du progrès social.

Le Comité Général de l'UD des 23 et 24 octobre sera un point d'étape pour décider de nouvelles actions. Je vous y donne rendez-vous.

Patrick MASSON
UD CGT 77

Sommaire

page 1	Edito
pages 2-6	Orga/Vie syndicale
pages 7-8	Ne ratifiez pas le traité européen
Encart	4 pages confédéral

Le Journal de l'UD CGT 77

15, rue Pajol
77007 Melun Cedex
Tél. 01.64.14.26.77
Fax 01.64.14.26.81
E-mail udcgt77@wanadoo.fr
Directeur de la publication :
Jean Louis CHOMET
Comité de rédaction :
La direction de l'UD CGT 77
Impression : UD CGT 77
Commission paritaire : 0515 S 07367
Prix de vente au numéro : 0 € 76
Mensuel

**Compteurs :**

Bases nouvelles 2012: 4

Nbre syndiqués 77: 7979



Adhésions nouvelles 2012 : 72

**ASSEMBLEES GENERALES : LA CGT 77
REMET LE SOC DANS LE SILLON...**

Si certains ressentent une certaine « amorphité » parmi les militants pendant l'été, à l'approche de l'automne et, surtout, au vu de l'ambiance des assemblées générales, le ressenti est plutôt une envie exacerbée de remettre l'ouvrage sur le métier.

A Meaux, l'AG a été suivie de l'initiative TPE où ce sont 10 camarades de l'UL, actifs et retraités, qui sont, avec enthousiasme, allés à la rencontre des salariés.

A Marne la Vallée, deux initiatives ont été décidées (dont une qui a déjà eu lieu à Lagny à la gare à 7 H, centre ville et RIE de la zone industrielle).

A Pontault, l'AG a décidé un déploiement tous les mardis dans les centres villes et tous les vendredis en direction des entreprises.

De même, la commande d'un car pour la manif du 9 octobre, comme à Mitry et à Melun, confirme la volonté des camarades à mobiliser.

D'autres AG sont programmées, je ne doute pas qu'elles se déroulent dans le même état d'esprit : **com – ba – tif !**

INITIATIVES TPE EN DIRECTION DES SALARIES DU COMMERCE

Déjà, des militants de la CGT de Seine et Marne, sont allés à la rencontre des salariés des magasins des centres villes de Meaux (le 6/9), Melun (le 13/9) et Lagny (le 19/9).

Ce sont, sur ces trois villes, plus de 260 commerces démarchés, des milliers de tracts distribués et des centaines de salariés qui ont rencontré la CGT, souvent pour la première fois.

D'autres initiatives locales ont eu lieu en direction des commerces, des tractages de masse aux gares ainsi que diverses initiatives « visibles » (forum des associations à Mitry Mory, fête de l'Humanité au stand de Mitry).

Il y en a encore à venir : le 27 septembre à Bussy St Georges, le 5 octobre à Chelles, le 18 octobre à Fontainebleau, le 8 novembre à Coulommiers et le 22 novembre à Montreuil.

Allons à la rencontre de ces salariés, faisons-leur rencontrer la CGT !

Inscrivez-vous auprès de vos ULS ou à l'UD 77

REPRESENTATIVITE

Notre société est aujourd'hui à un carrefour important de son histoire.

Le coup de volant à gauche des élections présidentielles a, certes, permis de limoger le très libéral Sarkozy et ses complices.

Pour autant, dans un système économique libéral, les intérêts capitalistes pèsent très lourd. Le « train » de la société pourrait fort bien revenir sur les rails précédents, enfonçant toujours plus la tête des salariés dans le magma infâme de la précarité, la pauvreté, le chômage et l'insécurité.

C'est le prix à payer pour, principe des vases communicants oblige, assurer une hausse constante des intérêts des actionnaires.

Il est donc nécessaire, à contrario, de mettre dans la balance les intérêts antagonistes des salariés et de créer le rapport de force afin de « transformer » l'essai des élections.

Dès la campagne électorale, la CGT seule, sans sortir de son rôle d'organisation syndicale, a pesé de tout le poids de ses adhérents et de ses militants en appelant de façon claire, à battre Sarkozy.

Aujourd'hui, dans un contexte postélectoral, la CGT se doit de continuer à faire pression le plus possible pour créer les rapports de forces nécessaires aux changements.

Peser, c'est bien sûr, déployer nos forces pour faire voter, lors des élections TPE, les 4,5 millions de salariés qui travaillent dans les entreprises de moins de 10. Mais, c'est aussi s'assurer que nos efforts fournis pour faire élire dans nos entreprises les candidats CGT portent leurs fruits.

Ce serait aberrant d'obtenir des voix aux élections professionnelles et que ce résultat ne compte pas pour la représentativité de la CGT parce que le procès verbal de l'élection a été mal rempli et pas vérifié.

Le poids de la CGT, c'est sa représentativité !

Peser, c'est vérifier vos PV d'élections, les faire corriger et aller à la rencontre des salariés des TPE.

**A vos ordis et à vos paquets
de tracts !**



COMITE GENERAL DE L'UD

23 ET 24 OCTOBRE 2012

A BOIS LE ROI



Attention, il reste un mois avant le Comité Général. Ce sera l'occasion de faire le point à mi-mandat de l'activité CGT en Seine et Marne : point sur les initiatives impulsées, les réflexions en cours et particulièrement sur l'organisation de notre CGT 77.

L'organisation, c'est quoi ?

C'est bien sûr la connaissance de nos syndiqués : combien sont-ils, qui sont-ils, où sont-ils ?

Ce n'est pas seulement la mesure du « poids » de la CGT dans le département ou le baromètre du rapport de force à un temps T (chaque mois, à travers Cogetise, nous avons le nombre exact de FNI et de timbres réglés).

Ces connaissances sont surtout nécessaires pour déployer nos syndiqués, pour agir, pour inscrire le plus grand nombre dans la bataille idéologique.

La constitution du rapport de force passe par la lutte, le nombre est la condition sine qua non pour l'aboutissement de ces luttes, qu'elles soient initiées dans les entreprises ou dans la société.

L'organisation, c'est aussi la vie syndicale, c'est-à-dire les liens entre les syndicats, les coordinations nécessaires pour agir en commun et, très important, la place et le rôle du syndiqué dans l'organisation.

La démocratie est plus qu'une valeur fondamentale de notre CGT, elle est incontournable au fonctionnement de nos structures, à leur efficacité.

La formule : « syndiqué auteur et acteur » nous oblige, pour passer de l'incantation à la réalité, à réunir, consulter, débattre et construire avec les syndiqués de façon régulière.

C'est cela la vie syndicale.

- Impulser cette véritable démocratie : décider et faire ensemble, nécessite des camarades avec un socle minimum de connaissances et d'informations.
- La formation syndicale est donc un outil incontournable pour le fonctionnement démocratique

de chaque section syndicale et chaque syndicat. Pas pour former une « élite » de spécialistes du syndicalisme, mais bel et bien pour que chaque syndiqué puisse prendre toute sa place dans son organisation.

L'objectif du congrès : « former tous les syndiqués » est et reste bien la condition pour une CGT 77 plus efficace, plus vivante, plus active et à la hauteur des enjeux.



Le Comité Général est un moment incontournable pour faire le point et, à partir de ces constats, prendre les orientations nécessaires (sans déroger à celles adoptées lors du congrès) pour passer des caps, amplifier des bougés.

Chaque syndicat, section syndicale peut et doit participer les 23 et 24 octobre à Bois le Roi, à ce moment de mise en œuvre de la démocratie syndicale.

INSCRIVEZ-VOUS !



**BULLETIN DE PARTICIPATION
AU COMITE GENERAL DE L'UD
DES 23 ET 24 OCTOBRE 2012**

A renvoyer à l'UD sans attendre

Extraits des statuts

Article 20 :

« Le Comité Général est composé des secrétaires généraux de syndicats et sections syndicales, d'Unions Syndicales Départementales, d'Unions Locales, de la Commission Départementale de l'U-GICT, des Comités de Chômeurs, de l'Union Syndicale des Retraités, de Sections multiprofessionnelles de Retraités ou de représentants mandatés par les adhérents de ces organisations.

Les membres de la Commission Exécutive et de la Commission Financière de Contrôle assistent de plein droit au Comité Général. »

Article 14 :

« 1 délégué avec mandat délibératif par syndicat et section syndicale . »

Nom du syndicat ou section syndicale ou organisation :

DELEGUES AU COMITE GENERAL

Noms, prénoms

Responsabilités

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

COMITE GENERAL DE L'UD CGT 77
23 ET 24 OCTOBRE 2012

FICHE DU DELEGUE

Ton syndicat ou ton organisation.....

Nom et prénom..... Age.....

Tes responsabilités dans le syndicat ou l'organisation.....

Coordonnées du :

Secrétaire Général Nom, prénom.....
 Adresse.....
 Tél..... Mail.....

Trésorier Nom, prénom.....
 Adresse.....
 Tél..... Mail.....

Responsable à la vie syndicale orga Nom, prénom.....
 Adresse.....
 Tél..... Mail.....

Questionnaire Partenariat MACIF - CGT

Es-tu personnellement sociétaire MACIF ?
 OUI NON

Es-tu adhérent à MACIF MUTUALITE ?
 OUI NON

Ton syndicat ou ton organisation a-t-il souscrit un contrat MACIF ?
 OUI NON

Ton CE ou COS a-t-il souscrit un contrat MACIF ?
 OUI NON

FICHE DE MISE A DISPOSITION DE CANDIDATURE

CE DE L'UD

Syndicat ou section syndicale (nom et adresse de l'entreprise).....

Téléphone syndicat.....

Union Locale.....Fédération.....

Date de l'assemblée de syndiqués ayant pris la décision de mise à disposition.....

Homme Femme

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Téléphone : personnel..... professionnel..... portable.....

Mail : personnel..... du syndicat.....

Date de naissance..... Date d'adhésion à la CGT.....

Catégorie : ouvrier employé ingénieur cadre technicien

Situation : actif retraité sans emploi

Responsabilités à la CGT

Au syndicat.....

À l'Union Locale.....

Dans la profession.....

À l'Union Départementale.....

Elus du personnel : DP CE CHS-CT autres.....

Mandats (préciser lesquels) :.....

Formation syndicale

Stages effectués (préciser la nature et l'année).....

Formations souhaitées.....

Etes-vous abonné à l'une de ces revues CGT (cocher la case correspondante) ?

NVO Le Peuple Vie Nouvelle Options Autres.....

Vu et présenté par le syndicat

Date

Signature du secrétaire

TRAITE SUR LA STABILITE, LA COORDINATION ET LA GOUVERNANCE

ALERTE !

Le gouvernement s'apprête à faire ratifier par les députés le pacte de stabilité .

La « règle d'or », ossature de ce pacte initié par Sarkozy et Merkel, imposerait l'équilibre budgétaire en limitant les déficits des états à 3% du PIB.

Le dogme libéral : « la sortie de crise ne passe que par l'austérité » interdirait toutes autres solutions appliquées par la communauté européenne.

Le pouvoir de nos parlementaires, élus du peuple, de décider des dépenses nécessaires aux besoins de la population, disparaîtrait.

Les implications sociales sont effarantes pour les services publics, la protection sociale, etc.

C'est un obstacle européen aux batailles revendicatives et aux négociations sociales.

Les instances européennes pourraient remettre en cause les résultats des négociations sociales, les batailles revendicatives et les négociations sociales seraient encore plus difficiles.

Ce n'est pas de plus d'austérité qu'ont besoin les peuples européens pour sortir de la crise, c'est de plus de solidarité.

Avec l'ensemble du mouvement syndical européen, la CGT prône la rupture avec les politiques élaborées et mises en œuvre par les gouvernements européens, qu'ils soient ou non dans la zone euro.

D'une part, contre les exigences de la finance, il faut s'engager vers des politiques qui donnent la priorité au développement humain et soutiennent le pouvoir d'achat et la création d'emplois, pour redonner du souffle au développement économique.

D'autre part, il faut définitivement rompre avec les politiques de mise en concurrence entre les différents Etats où la pratique du dumping social et fiscal affaiblit l'ensemble des salariés et des économies.

Il est indispensable d'adopter des politiques convergentes et solidaires dans les domaines :

- **économiques, par des coopérations plutôt que la libre concurrence imposée,**
- **fiscaux l'harmonisation des politiques éviterait l'évasion fiscale,**
- **sociaux, par l'harmonisation par le haut des politiques salariales, et la mise en place d'un salaire minimum dans chaque pays,**
- **industriels, pour la réponse aux besoins des populations et non des actionnaires,**
- **de recherches et développement,**
- **environnementaux.**

Opposée à la ratification par la France de ce traité européen quelle que soit la procédure utilisée, la CGT exprime sa solidarité avec tous les salariés européens qui du Portugal à la Grèce en passant par la Belgique et l'Espagne, sont en lutte contre les politiques d'austérité et de régression sociale que l'on veut leur imposer sous le diktat de la Commission Européenne et des marchés financiers.

C'est pourquoi la CGT demande une renégociation des traités européens qui devra notamment consacrer l'adoption d'une clause de progrès social.

Aussi L'Union Départementale CGT 77 se prononce contre la ratification de ce traité.

Elle appelle les salariés :

- **à signer massivement la pétition de la CGT contre la ratification du traité européen (<http://www.cgt.fr/article39575.html>). Celle-ci sera adressée aux parlementaires et au gouvernement afin d'obtenir une non-ratification du traité pour engager l'Europe vers le progrès économique, social et environnemental.**
- **à interpeller les parlementaires pour éviter un vote en catimini.**
- **à participer à la manifestation du 30 septembre à Paris, contre la ratification du pacte de stabilité (TSCG) et pour l'Europe des peuples.**



PÉTITION

À L'ADRESSE DES PARLEMENTAIRES FRANÇAIS

NE RATIFIEZ PAS LE TRAITE EUROPEEN

Le 1^{er} janvier 2013, un nouveau traité, signé le 2 mars 2012 par 25 chefs d'état et de gouvernement européens, doit entrer en vigueur.

Avec la Confédération européenne des syndicats (CES), nous sommes opposés à ce traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) au sein de l'Union économique et monétaire.

En effet, ce traité contraint les États à appliquer des politiques budgétaires ultra strictes alors que des politiques économiques coordonnées sont nécessaires permettant la relance économique et favorisant l'emploi et le développement des services publics.

Par ailleurs, ce traité préconise des mesures ayant un impact sur la fixation et l'indexation des salaires, les processus de négociation collective, les régimes de retraites, les services de santé et les prestations sociales que nous contestons car elles menacent les droits sociaux existant et entraveraient des perspectives de nouvelles conquêtes sociales.

C'est pourquoi nous nous adressons aux parlementaires français pour ne pas ratifier ce Traité et pour mettre en œuvre le contrat social proposé par l'ensemble des confédérations européennes réunies au sein de la CES.

Nom - Prénom	Entreprise	Signature

Pour sortir de la crise agissons pour une réponse à nos revendications



Les exigences sociales, qui demeurent aujourd'hui, nous ont conduit majoritairement, nous les salariés, à créer les conditions d'un changement politique en France.

Il nous appartient aujourd'hui d'agir pour qu'une véritable rupture avec les choix politiques antérieures intervienne dès maintenant. Ces choix répondaient exclusivement aux revendications patronales et ont conduit à plus de 3 millions de chômeurs, 6 millions de salariés en sous-emploi et en situation de précarité, 8 millions de salariés vivant en dessous du seuil de pauvreté.

Dans ce nouveau contexte, la CGT a porté ces exigences lors de la grande Conférence sociale de juillet, qui a ouvert un calendrier de négociations et de concertations. **C'est l'amélioration de nos emplois, de nos salaires, de notre protection sociale qui doivent être au menu de ces discussions.**

Le travail n'est pas un coût. Il est le seul levier de création de la richesse par les salariés.

Refusant cela, le patronat poursuit son offensive de casse de l'industrie, de l'emploi, exige la baisse du coût du travail et plus de flexibilité. Dans cette logique il milite pour l'austérité contenue dans le dernier traité européen.

Avec la Confédération européenne des syndicats (CES), la **CGT est opposée à la ratification de ce traité par la France**, quel que soit la procédure utilisée, car l'austérité mène à l'appauvrissement des salariés et des retraités et empêche toute reprise de la croissance.

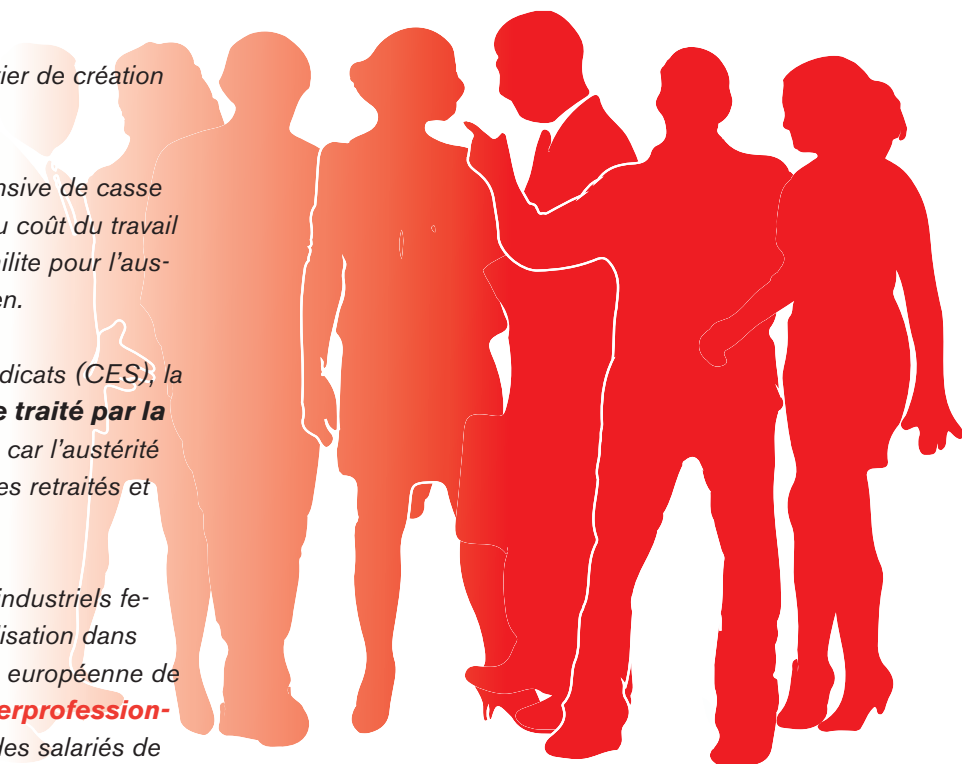
Le 9 octobre, l'emploi lié aux forts enjeux industriels feront l'objet en Europe d'une première mobilisation dans plusieurs pays, à l'initiative de la Fédération européenne de l'Industrie, et **en France, une journée interprofessionnelle** liant ces enjeux aux préoccupations des salariés de tous les secteurs, sur l'emploi et le marché du travail.

La CGT prend toute sa place dans la mobilisation unitaire (CGT, CFDT, Unsa-FGRP, CFE/CGC, CFTC, ...) des retraités du **11 octobre** sur le pouvoir d'achat, la perte d'autonomie et l'accès aux soins.

La CGT poursuit sa démarche pour permettre aux salariés de s'exprimer, d'intervenir sur les choix économiques et sociaux et pour développer les nécessaires mobilisations afin de peser sur les choix patronaux et conquérir de nouveaux droits.

Dès aujourd'hui, des mesures immédiates doivent être prises pour répondre à l'urgence de la situation.

Le changement, c'est la réponse à nos attentes sociales. Le gouvernement doit être à l'écoute des revendications des salariés et ne pas céder aux exigences du patronat.



Pour peser plus fort, soyons beaucoup plus nombreux à être syndiqué à la CGT

ENSEMBLE, DANS LE SYNDICAT, POUR PESER

Depuis la Conférence sociale en juillet, l'affrontement avec le patronat s'intensifie, la CGT réaffirme les revendications indispensables face aux urgences sociales et pour sortir de la crise.

Ce n'est pas le travail qui coûte cher mais la rémunération du capital

Contrairement à ce que prône le patronat, ce ne sont ni le coût du travail ni la rigidité du marché du travail qui plombent la compétitivité des entreprises.

Ce sont les salariés par leur travail qui créent les richesses.

L'enjeu porte donc sur la répartition des richesses entre le capital et le travail :

- Ce qui va aux salariés : le salaire, y compris les cotisations sociales (part salarié et employeur)
- Le reste étant réparti entre les impôts des entreprises, les investissements et les dividendes aux actionnaires.



Aujourd'hui, la part des salaires dans les richesses créées est plus faible qu'à la sortie de la guerre.

Alors que la rentabilité financière des entreprises est en hausse, le chômage explose et le pouvoir d'achat baisse freinant ainsi la relance économique.

Diviser par deux les dividendes libérerait 120 milliards d'euros pour les investissements productifs, créerait de l'emploi, permettrait de financer la protection sociale et de diminuer le déficit de l'état.

Sur l'emploi, il y a urgence !

3 millions de chômeurs et 6 millions de salariés en situation de sous-emploi et de précarité.

Les plans sociaux se multiplient auxquels viennent s'ajouter les fins de contrats précaires (CDD, intérim) qui représentent la grande majorité des inscriptions au chômage, plus les licenciements déguisés dans les 900 000 ruptures conventionnelles annuelles.

+ de flexibilité, NON MERCI !

Le patronat tente de nous faire croire que le marché du travail serait trop « rigide » et qu'il faudrait donc un saut vers plus de flexibilité dans la relation au travail.

+ de flexibilité, c'est l'impasse économique et sociale !

Pour la CGT, il faut au contraire de nouvelles sécurités et garanties collectives pour les salariés, quelque soit la taille de leurs entreprises, leurs situations. Tel est l'enjeu de la future négociation sur la sécurisation de l'emploi.

Il faut :

- Instaurer la Sécurité sociale professionnelle pour sécuriser le parcours de chaque salarié.
- Orienter l'investissement productif vers la croissance et la création d'emplois.
- S'attaquer concrètement à la précarité, notamment chez les jeunes.
- Évaluer et réorienter les aides aux entreprises en fonction de leur efficacité sur l'emploi.
- Arrêter les suppressions d'emplois et contraindre les entreprises à des alternatives aux licenciements.
- Permettre l'indemnisation de tous les chômeurs.
- Réglementer et encadrer la sous-traitance.
- Renforcer les moyens pour le service public de l'emploi et la formation tout au long de la vie.

Égalité

L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes, la qualité de vie au travail sont facteurs de croissance et de productivité, C'EST BON POUR LA COMPÉTITIVITÉ DE LA FRANCE.

Transformer le travail pour l'égalité, la santé des salariés et pour la compétitivité des entreprises est un impératif !

SUR LES RÉPONSES À NOS EXIGENCES SOCIALES

Revaloriser les salaires, les pensions et les minima sociaux

- Porter le Smic à 1 700 euros brut et réévaluer les grilles salariales à partir de cette base dans toutes les branches professionnelles.
- Augmenter les pensions de retraite.
- Résorber les inégalités entre les femmes et les hommes.
- Revaloriser de 25 % les minima sociaux.
- Majorer les heures complémentaires au même taux que les heures supplémentaires.
- Doubler le paiement et récupérer les heures travaillées le dimanche.
- Remettre à plat les allègements de cotisations sur les bas salaires

Des services publics de qualité : indispensable !

Développer les politiques et les moyens des services publics : Pour l'emploi, l'éducation, la recherche, la santé, le logement, le travail, les infrastructures, au service du développement économique, social, industriel et territorial.

Assurer le financement de ces politiques par une réforme fiscale, un pôle financier public, une politique monétaire et de crédit.

▶ Tramway T4 (Aulnay- Bondy et Esbly- Crécy). Confrontés à une réorganisation imposée, l'action des conducteurs de tramway pendant 3 semaines à conduit la direction de la SNCF à embaucher 12 agents et à traiter par le CHSCT les conditions de travail et la sécurité de circulation.

9 OCTOBRE journée nationale d'action pour l'emploi et l'industrie avec sept manifestations à :
▶ Paris ▶ Lyon ▶ Bordeaux ▶ Toulouse
▶ Marseille ▶ Rennes ▶ Épinal

Impulser l'emploi industriel :

▶ Depuis plus de 700 jours, les salariés de Fralib luttent pour le maintien de leur usine et la sauvegarde des 182 emplois. Leur projet de reprise en Scop est une perspective crédible.

▶ La lutte des 550 salariés de la raffinerie de Petit Couronne (76) depuis le 14 juin a permis que des offres de reprise soient déposées et examinées début septembre par le tribunal de commerce.

▶ Timerys : production de tuiles à Blajan (Haute-Garonne).

Après l'annonce le 26 janvier 2012 de la fermeture du site pour surcapacité de production, la mobilisation des salariés, soutenue par les élus locaux et le ministère du redressement productif a conduit la direction à retirer son projet de fermeture lors du comité d'entreprise du 26 juillet 2012.

Contraire les entreprises à des alternatives aux licenciements.

Conditionner les aides publiques aux entreprises. Aider les petites et moyennes entreprises par la constitution d'un pôle financier public au service de l'emploi, la formation, la recherche, les équipements.

Redéfinir les filières industrielles stratégiques.

Mettre en place un fond européen pour financer le développement social et économique.

La formation professionnelle

▶ La formation professionnelle est au cœur des questions d'emploi, de qualification et de salaire.

Un plan d'urgence doit permettre, dans le cadre du service public, de renforcer le droit à la formation, l'orientation et les qualifications. Il doit s'adresser à tous les salariés, en particulier, les jeunes et les demandeurs d'emploi, en continuité de la formation initiale dispensée à l'école.

Les salariés doivent pouvoir peser sur les plans de formation. Dans ce cadre, la CGT intervient, notamment, pour que les jeunes en « emplois d'avenir » et les contrats de génération bénéficient d'un véritable plan de formation pour l'entrée dans l'emploi.

Protection sociale

Il ne faut pas plus de taxes ni l'augmentation de la CSG mais plus d'emplois et de bons salaires

- Garantir le droit et l'accès à la santé pour tous.
- Créer un service public de l'aide à l'autonomie.
- Rétablir le droit à la retraite pour tous à 60 ans associé à un bon niveau de pension.
- Reconnaître la pénibilité par un départ anticipé.
- Moduler les cotisations patronales en fonction des politiques d'emploi et de salaires.
- Remettre à plat l'ensemble des exonérations de cotisations.
- Prélever des cotisations sur toutes les formes de rémunération.
- Faire contribuer les revenus financiers des entreprises.

Pour un nouveau contrat social pour l'Europe

Alors que s'engage enfin un débat sur le nouveau traité européen, dit traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG), la CGT redit avec force sa solidarité avec tous les peuples européens confrontés aux politiques de régression sociale.

La CGT réaffirme son opposition résolue à toute ratification de ce traité par la France dans la droite ligne de l'analyse et de la résolution unanime de la confédération européenne des syndicats (CES). La CGT soutient le « contrat social » proposé par la CES.

Ce traité imposerait les politiques d'austérité qui, là où elles sont à l'œuvre (Grèce, Espagne, Portugal, Italie), ne font qu'aggraver la régression sociale qui entretient durablement la récession économique.

La CGT lance une campagne expliquant le contenu antisocial de ce traité et proposer une pétition à destination des parlementaires et du gouvernement pour une **non-ratification** du traité, quelle que soit la procédure utilisée.

Salarié(e)s d'ici, salarié(e)s migrant(e)s : égalité de traitement !

Délocalisations d'entreprises et utilisation ici de travailleurs migrants sans droits sont les deux faces d'une même réalité : la mise en concurrence des salariés entre eux dans une économie globalisée, où le marché du travail est internationalisé et la recherche du « moins disant social » généralisée.

Qu'ils soient travailleurs sans papiers, salariés de la sous-traitance internationale, saisonniers, intérimaires d'agences de placement international, cadres embauchés par des filiales off shore, salariés détachés à l'intérieur d'un groupe, les travailleur-e-s migrants n'ont vocation à être ni les victimes, ni les vecteurs de la déréglementation sociale. Ils ne prennent le travail de personne. Ils sont partie intégrante du salariat et de la création des richesses.

Des papiers et un contrat de travail aux normes sociales d'ici pour chaque migrant qui « bosse » ici !

► Le mouvement des travailleur-e-s sans papiers initié par la CGT a permis la régularisation de plus de 6 000 salariés(e)s depuis 2008.

► Sur un chantier de construction à Narbonne, l'inspection du travail a obligé une entreprise sous-traitante portugaise d'appliquer à ses salariés le droit français. Jugeant cette décision non-rentable pour elle, l'entreprise a rompu le contrat de 4 salariés africains qu'elle payait 490 euros par mois pour 72 H hebdomadaire. Leur lutte avec l'union locale CGT a permis d'appliquer le droit français et de régulariser les salaires jusqu'à 5 600 euros par salarié.

Le syndicat, c'est un collectif de salariés

Pour gagner le changement, il nous appartient à nous salariés, d'intervenir sur la répartition des richesses créées par notre travail, dans chaque entreprise, chaque lieu de travail à partir de la réalité de chacune.

Pour peser dans ce sens, compter pour un dans les choix, le syndicat n'est pas un outil en dehors de nous, c'est la citoyenneté au travail, le lieu dans lequel nous nous organisons collectivement pour décider ensemble.

VOUS NE VOULEZ PAS EN RESTEZ-LÀ ! ENSEMBLE, DANS LE SYNDICAT, NOUS SERONS PLUS FORTS

Bulletin de contact et de syndicalisation

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Âge : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :



Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex
Téléphone : 01 48 18 84 72, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr
Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt.fr